

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL COMMUNAL DU 27 MARS 2017

2017/29 - SUBVENTIONS A DIVERSES ASSOCIATIONS

COMITE D'ANIMATION DE DELIVRANCE : le 2 juillet 2016 « la fête de Délivrance »

Le Comité d'Animation de la Délivrance est né en septembre 1999 et a pour objet de sauvegarder activement la qualité de vie, l'animation et l'impulsion du dynamisme du quartier de Délivrance.

Il organisera le 08 juillet 2017 une manifestation « la fête de Délivrance » en collaboration avec une vingtaine d'associations, des commerçants, la commune et notamment la maison Folie Beaulieu.

Cette journée, qui se déroulera sur la place Beaulieu, dans la cour de l'école Pasteur et à la Maison Folie Beaulieu, proposera des animations et des spectacles. Elle se conclura par un repas géant.

Le budget total de cet événement est de 11 505,00 euros. Il est proposé au Conseil de participer au financement de l'action en attribuant une subvention exceptionnelle de 3 000,00 €

LE COLLECTIF LOISIRS ANIMATION DE LA RÉNOVATION : le 14 juillet 2017

Le Collectif Loisirs Animation de la Rénovation « CLAR » est né en juillet 2000 et a pour objet :

- de favoriser l'animation du quartier de la Rénovation et de ses environs,
- d'accompagner et de participer aux diverses manifestations organisées par d'autres partenaires.

Depuis 2007, la fête dite de la Mitterie a été décentralisée au Parc Naturel Urbain créant ainsi une dynamique festive le 14 juillet.

Cette année, le public pourra découvrir tout au long de cette journée :

- des animations diverses en direction des enfants,
- des ateliers de dégustations,
- un repas géant,
- un feu d'artifice

Le budget total de cet événement est de 14 905,00 euros. Il est proposé au Conseil de participer au financement de l'action en attribuant une subvention exceptionnelle de 8 000,00 €.

PLANETE JEUNES : le 22 juillet 2017 « la fête des fleurs »

L'association « Planète Jeunes » a été créée en septembre 1998 et a pour objet : la promotion des activités socio-éducatives, le développement de différentes disciplines sportives et culturelles, l'organisation des activités de loisirs en partenariat avec d'autres structures et associations et aussi la mise en œuvre des actions dans le cadre d'une politique de développement social dans les quartiers.

.../...

C'est dans le cadre de ces actions que Planète Jeunes organisera une manifestation en collaboration avec les comités de quartier de Marais et de Mont à Camp, plusieurs associations lommoises, un bailleur social et la Commune.

Cette année, le public pourra découvrir tout au long de cette journée et participer à :

- un grand tournoi de pétanque au Boulodrome,
- des animations diverses en direction des enfants,
- un grand concert pour danser suivi d'un numéro de feu pyrotechnique
- un repas géant,

Le budget total de cet événement est de 10 500,00 euros. Il est proposé au Conseil de participer au financement de l'action en attribuant une subvention exceptionnelle de 3 000,00 €

Le Conseil Communal, après en avoir délibéré, décide de bien vouloir :

- ◆ **AUTORISER** le versement des subventions exceptionnelles suivantes :
 - 3 000,00 € au Comité d'Animation de Délivrance (N° SIRET : 509 744 249 00012)
 - 8 000,00 € au Collectif Loisirs Animation de la Rénovation (N° SIRET : 498 897 982 00019)
 - 3 000,00 € à Planète Jeunes (N° SIRET : 499 120 17800011)

- ◆ **IMPUTER** les dépenses correspondantes :
 - 3 000,00 € au Chapitre 65 - Article 6574 - Fonction 33 - Opération n° 1079 : soutien aux associations culturelles - code service : NEN
 - 8 000,00 € au Chapitre 65 - Article 6574 - Fonction 33 - Opération n° 1079 : soutien aux associations culturelles - code service : NEN
 - 3 000,00 € au Chapitre 65 - Article 6574 - Fonction 33 - Opération n° 1079 : soutien aux associations culturelles - code service : NEN

ADOPTE A L'UNANIMITE,

Fait et délibéré à Lomme, les jour, mois et an ci-dessus.

Pour expédition conforme,

Le Maire de Lomme